Référendum communal

contre la décision du Conseil communal relative à la Vente de la future parcelle 518 En Champ Cadet, issue de la division de l'actuelle parcelle 171

ARGUMENTAIRE

Quand on vend, voire brade le patrimoine communal, tous les citoyens sont concernés…ils doivent être informés et consultés.

- 1- La seule parcelle communale en zone constructible (plus de 4050m2) va être vendue dans sa totalité .
- 2- Nous privons ainsi la commune de tout développement futur.
- 3- Son prix: 300.- le m2... Pourquoi un montant si bas?

Trop de questions sans réponses:

- 1- La déchetterie devient supprimée... avant de savoir si Echallens va accepter de nous accueillir et à quel prix ?
- 2- Est-ce que la majorité des citoyens est favorable pour aller apporter ses déchets à Echallens ou ailleurs ?
- 3- Aucune information donnée quant à l'éventuel futur acquéreur et ses intentions.

 Pourquoi aucune commission ad hoc n'a été nommée pour un objet d'une telle importance?
- 4- Combien de places de parc restera-t-il pour le restaurant ? Alors que ces dernières sont un atout indéniable... veut-on une nouvelle faillite?

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs

Comité référendaire

Jean-Michel favre Chemin des Adoux 9 1040 St-Barthélemy

Pris acte en séance de Municipalité le 6 janvier 2025

Au nom de la Municipalité

La Syndigue:

La Secrétaire :

S. Barbosa